Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Taxe fonciere degrévement

Par jymy

Bonjour, marié 68ans conjoint70 ans revenus de référence 20514euros avons nous droit a un dégrèvement sur la taxe fonciere.

Merci cordialement.

Par Tisuisse1

Qu'en pense votre service des impôts ?